

COMMUNIQUÉ DE
PRESE
#RÉGIONRÉUNION

Vendredi 5 avril 2024

Impulser un nouvel élan à la recherche réunionnaise : l'ambition du premier partenariat entre La Réunion et l'ANR

Vendredi 5 avril 2024, Huguette Bello, présidente de la Région Réunion et Thierry Damerval, Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ont signé un accord-cadre de coopération triennal pour la période 2024-27, à l'Hôtel de Région. Ce premier partenariat a pour objectifs de soutenir et de stimuler le développement de la recherche et l'innovation sur le territoire, de favoriser les synergies entre les dispositifs régionaux et nationaux de soutien à la recherche, d'encourager la prise de leadership de la recherche réunionnaise à l'échelle locale, nationale et internationale. Un partenariat ambitieux qui s'illustre déjà par une première action commune : l'évaluation des projets de recherche du territoire déposés dans le cadre des Appels à manifestation d'intérêt (AMI) FEDER Recherche et Innovation.

« Nous sommes résolument tournés vers le progrès social, le progrès durable, le progrès ouvert aux nouveaux mondes et aux nouveaux horizons, et le progrès acteur du codéveloppement d'une communauté multiculturelle ancrée dans l'Indiaocéanie. Parmi tous les défis qui se présentent à nous, le défi le plus décisif est celui de l'intelligence et de la connaissance. De l'intelligence individuelle, évidemment, mais aussi et surtout de l'intelligence collective, c'est-à-dire la capacité que nous avons à anticiper sur les évolutions qui feront avancer le monde, à ouvrir les voies de l'avenir et de nouveaux horizons de développement pour notre île. Ma conviction, c'est que l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur, constituent le socle fondamental d'une société qui fait le choix d'une économie moderne de la connaissance. Une économie dynamique, résiliente, ouverte aux nouveaux mondes, fondée sur la valorisation de nos atouts : une biodiversité et des atouts naturels exceptionnels, une société humaine riche de sa diversité culturelle, un espace maritime source d'immenses potentialités, des équipements d'excellence, un environnement indo-océanique en plein dynamisme, et surtout une jeunesse réunionnaise formée et diplômée. »
Huguette Bello, Présidente de la Région Réunion.

« Je me réjouis de la signature d'un accord général de coopération au service des laboratoires, des communautés scientifiques et des acteurs de la recherche réunionnais. S'inscrivant pleinement dans notre politique partenariale – de simplification, de lisibilité, et de co-construction – ce partenariat représente un nouvel essor pour construire des alliances et mutualiser expertises et compétences afin de donner ensemble une meilleure visibilité à nos modes respectifs de soutien à la recherche et l'innovation et d'accompagner au mieux les chercheurs et chercheuses de l'île de la Réunion vers les appels à projets européens et internationaux. Le continuum Région-Etat-Europe est essentiel face aux grands enjeux sociétaux et aux transitions actuelles. Grâce à la volonté

réci-proque de soutenir le rayonnement de l'excellence scientifique en Région, nous avons d'ores et déjà entamé une action commune d'évaluation des projets de recherche déposés dans le cadre des AMI FEDER et souhaitons développer des actions communes dans une logique de co-construction.» déclare **Thierry Damerval**, Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR)

Renforcer les capacités de recherche et d'innovation sur le territoire de La Réunion en cohérence avec la stratégie régionale

La Stratégie de Spécialisation Intelligente votée en 2023 par les élus de La Réunion permet de définir une stratégie de développement économique fondée sur la valorisation des singularités régionales. Articulée autour du levier de l'économie de la connaissance, cette ambition a conduit à mobiliser des moyens contribuant à l'expansion du système régional de recherche et d'innovation composé notamment :

- d'un réseau d'infrastructures de rang mondial dans des domaines clés tels que l'observation du changement climatique et les sciences de l'atmosphère, l'agroécologie, les sciences marines, les biotechnologies et la santé ;
- de l'Université et de cinq délégations régionales d'organismes nationaux opérant dans une quarantaine de laboratoires dont neuf unités mixtes de recherche ;
- d'un réseau régional de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation dynamique, composé de treize structures dont deux centres de ressources technologiques ;
- de quatorze réseaux professionnels.

Pour autant, des freins au développement de l'innovation sur le territoire subsistent, aussi la Région a souhaité s'associer avec l'Agence nationale de la recherche, avec pour objectifs :

- d'accroître l'attractivité du territoire pour développer les capacités de recherche et d'innovation ;
- d'amplifier les transferts de connaissances, de savoirs, et de technologies pour éviter la duplication de l'effort de RDI ;
- d'accentuer l'impact de ces activités sur le territoire et d'augmenter la reconnaissance internationale par une participation accrue au programme Horizon Europe.

Le partenariat entre la Réunion et l'ANR répond ainsi à l'ambition commune de renforcer les capacités de recherche et d'innovation sur le territoire de La Réunion en cohérence avec la stratégie régionale. Sa déclinaison opérationnelle s'illustre notamment par six actions :

- L'évaluation des projets de recherche déposés dans le cadre d'appels à projets régionaux
- L'abondement des projets lauréats par les instruments de financement de l'ANR
- Le partage de données sur la sélection des projets réunionnais grâce à [data_anr](#), la nouvelle plateforme interactive de l'ANR dédiée au partage de ses données ouvertes.
- Une amélioration de la visibilité des outils de financement de la recherche réunionnaise via le portail [appelsprojetsrecherche.fr](#)
- Le cofinancement d'appels à projets régionaux thématiques
- Le suivi scientifique, administratif et financier de projets relevant des instruments de financement régionaux

Une première action commune : l'évaluation scientifique de projets de recherche

Dans la foulée de l'accord général de coopération, un premier protocole d'action spécifique a également été signé entre La Réunion et l'ANR. La Région souhaite, en effet, s'appuyer sur l'expertise de l'Agence et son réseau de scientifiques indépendants pour l'évaluation scientifique des projets déposés aux [cinq Appels à Manifestation d'Intérêt \(AMI\) lancés au titre des du programme FEDER/FSE+ 2021-207 de la Région](#). Enjeu stratégique pour La Réunion puisque son programme FEDER/FSE+ représente le plus important de France avec une dotation de 1,409 Milliard d'Euros de fonds européens.

Ces AMIs ont pour objectif de faire émerger des projets visant à accroître les capacités, l'excellence et la reconnaissance internationale de la recherche publique développée sur le territoire de La Réunion, dans les thématiques prioritaires de la S3, en :

- Encourageant la coordination de l'effort régional de recherche et la constitution de masses critiques autour d'agendas de recherche partagés et de projets pluridisciplinaires ;
- Favorisant les coopérations internationales autour de projets partenariaux préalables au dépôt de projets Horizon Europe ;
- Facilitant l'accueil de chercheurs reconnus pour renforcer l'inscription de La Réunion dans les réseaux internationaux de recherche ;
- Soutenant le développement de savoir et d'expertises ;
- Augmentant la visibilité et la réputation des productions scientifiques, notamment grâce à des publications majeures.

Rencontres avec les communautés scientifiques et acteurs de la recherche du territoire réunionnais

A l'occasion de la signature de cette première convention de partenariat, Philippe Hoarau, Directeur de la Direction FEDER Recherche et Innovation de la Région, Jean-Pierre Chabriat, conseiller régional, délégué à la recherche, et Thierry Damerval, Président-directeur général de l'ANR, sont allés à la rencontre des équipes de recherche réunionnaises. Ils se sont rendus le 4 avril à l'Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF-IPGP) et au Pôle de Protection des Plantes (3P), plateforme technologique de recherche ultramarine labellisée par le GIS IBiSA, dédiée aux problématiques de protection des plantes et d'étude de la biodiversité. Une matinée d'échanges avec les acteurs de la recherche et les communautés scientifiques s'est tenue le 5 avril au Moca (Montgaillard Culture et Arts). Objectifs : exposer les axes stratégiques et opérationnels de ce premier partenariat, présenter l'ensemble des programmes, instruments de financements et dispositifs d'accompagnement au niveau local, national et européen.

À PROPOS

Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Elle a pour mission de soutenir et de promouvoir le développement de recherches fondamentales et finalisées dans toutes les disciplines, tant sur le plan national, européen qu'international. Elle finance également l'innovation technique et le transfert de technologies, les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé, et renforce le dialogue entre science et société.

L'ANR est aussi le principal opérateur du plan France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. France 2030 soutient l'excellence et les transformations de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs

prioritaires. L'agence assure la sélection, le financement et le suivi de projets en lien avec ces objectifs. L'ANR est certifiée ISO 9001 et a obtenu le label « égalité professionnelle ». www.anr.fr

CONTACT PRESSE : Katel Le Floc'h : 06 81 61 12 97 - contactpresse@agencerecherche.fr

